

Par courriel

Le 31 mai 2022

M^e Véronique Dubois
Secrétaire
Régie de l'énergie
Tour de la Bourse
800, rue du Square-Victoria
2^e étage, bureau 2.55
Montréal (Québec) H4Z 1A2

Me Simon Turmel
Avocat

Hydro-Québec – Affaires juridiques
4^e étage
75, boul. René-Lévesque Ouest
Montréal (Québec) H2Z 1A4

Tél. : 514 289-2211, poste 3563
Télec. : 514 289-2007
C. élec. : turmel.simon@hydroquebec.com

OBJET : Demande relative à la conversion du réseau autonome d'Inukjuak à l'énergie renouvelable – **Suivi administratif**
Votre dossier : R-4091-2019 / Notre référence : R057213 ST

Chère consœur,

Chère consœur, Hydro-Québec dans ses activités de distribution d'électricité (le « Distributeur ») fait par la présente suite aux décisions D-2019-173 et D-2020-099.

Le Distributeur dépose en suivi administratif l'état d'avancement du développement de sa stratégie de valorisation des surplus hydroélectriques dans le réseau d'Inukjuak.

Veillez recevoir, chère consœur, l'expression de nos sentiments les meilleurs.

(s) Simon Turmel

SIMON TURMEL, avocat

ST/jg

p.j.